

Procès-verbal

de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 10 juin 2020, à 17h57.

En vertu de l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que du décret 588-2020 du 3 juin 2020, la séance s'est tenue à huis clos. Sont présents, par vidéoconférence, : Mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et Messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Claude Gauthier, Jacques Darche et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Madame Roxanne Veilleux, greffière, assiste également, par vidéoconférence, à cette séance.

La greffière fait la lecture de l'avis de convocation aux membres du conseil municipal reçu le 9 juin 2020 et les points à l'ordre du jour sont les suivants :

LECTURE FAITE

- 1. Embauche à la direction générale pour un remplacement temporaire;**
- 2. Période de questions;**
- 3. Levée de la séance.**

Tous les membres du conseil étant présents et y consentant ; il est proposé par Jo-Ann Quérel appuyé par Claude Gauthier et résolu unanimement que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :

1.1 Achat de mobilier pour la nouvelle caserne et la salle des mesures d'urgence.

20-06-156

RÉSOLUTION

1. EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR UN REMPLACEMENT TEMPORAIRE

Il est proposé par Jacques Darche, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal autorise l'embauche de Madame Susie Dubois au poste de directrice générale, trésorière adjointe et greffière adjointe en remplacement temporaire de Madame Ann Tremblay, à partir du 10 juin 2020, et ce, jusqu'au retour de Madame Ann Tremblay.

Que le conseil municipal autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Ville de Richelieu, l'entente sur les conditions de travail de Madame Susie Dubois.

Adoptée.

20-06-157

RÉSOLUTION

1.1 ACHAT DE MOBILIER POUR LA NOUVELLE CASERNE ET LA SALLE DES MESURES D'URGENCE

Il est proposé par Stéphane Bérard, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement des factures numéro J229519, J221210-2, J229439 et J208104 pour un montant total de 19 072,42\$, taxes incluses, à Brault et Martineau pour l'achat de mobilier pour la nouvelle caserne et la salle des mesures d'urgence.

Que cette dépense soit assumée à même le projet du mobilier de la caserne et le projet du mobilier de la salle des mesures d'urgence.

Adoptée.

2. Période de questions

20-06-158

RÉSOLUTION

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que la séance soit levée à 18h01.

Adoptée.

Jacques Ladouceur
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière